

Communiqué de presse 17 mars 2016,

L'UNIFAB FELICITE LA DOUANE QUI EVITE L'ENTREE SUR LE TERRITOIRE DE 7.7 MILLIONS DE CONTREFAÇONS EN 2015

L'Union des Fabricants (Unifab) se réjouit des résultats probants annoncés ce matin par M. Michel Sapin, Ministre des finances et des comptes publics, M. Christian Eckert, Secrétaire d'Etat au budget et Mme Hélène Crocquevieille, Directrice générale de la douane; révélant les résultats des saisies de faux produits effectuées en 2015. Ce sont 7.7 millions de contrefaçons qui ont été stoppés aux frontières françaises par les agents opérationnels, ce qui prouve, que la contrefaçon ne connaît pas de limites géographiques et, compte tenu de la diversité des produits concernés, qu'elle touche tous les secteurs d'activité.

Alors que l'Unifab a publié, en janvier dernier, un rapport dénonçant les liens étroits entre la contrefaçon et le terrorisme*, il a été rappelé par les ministres que les réseaux criminels sont très actifs dans les trafics de contrefaçon pour financer leurs activités illicites, voire leur radicalisation individuelles. Pourtant il est à regretter que l'Assemblée nationale n'ait pas été sensible à cette association, surprenante mais bien réelle, lors du vote du projet de loi « lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement », rejetant tous les amendements augmentant les peines en cas de trafics de contrefaçon, ce qui permettrait de freiner l'accroissement de cette économie prohibée dont les terroristes se sont emparés.

Cette année sont sur le podium des produits contrefaisants les plus saisis : les vêtements avec plus de 750 mille faux interceptés, suivis par les chaussures qui totalisent près de 600 mille retenues, les téléphones portables que l'on estime à 530 mille, ainsi que les produits de soin corporels qui atteignent les 410 mille.

Il est important de souligner que ces résultats sont d'autant plus encourageants car, avec l'adoption du « paquet marque » en Europe, qui rétablit et confère à nouveau toute la légitimité et la capacité des douaniers à saisir les marchandises en transit dès 2016, ils seront sans aucun doute amenés à s'accroître dans les années à venir tant le phénomène explose.

« La lutte anti-contrefaçon n'est plus seulement un enjeu social, sanitaire, d'environnement ou économique, elle est devenue un enjeu de sécurité nationale et chacun doit participer à l'endiguer pour que ses revenus illicites ne soient pas affectés à des actes terroristes dramatiques » déclare Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

* http://www.unifab.com/images/Rapport-A-Terrorisme-2015_FR.pdf